L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

aux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 4 NOVEMBRE 1882.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSEZ..............DIRECTEUR

Première soirée de souscription.
LUNDI, 6 NOVEMBRE 1882.

LA JUIVE,

Grand Opéra en 5 actes....Musique de Halevy
Avec la forte distribution qui suit:
Tournié, Jourdan, Panchioni, Hasselmans.
GUILLE..............Chef d'Orchestre

Deuxième soirée de souscription,
MARDI, 7 NOVEMBRE 1882,

RIGOLETTO,

Grand Opéra en 4 actes......Musique de Verdi
Avec la magnifique distribution qui suit:
Tournié, Delrat, Jourdan, Hasselmans.
GUILLE..........Chef d'Orchestre

Mercredi, 8 novembre 1882, Matinée.

LA PETITE MARIEE.

Opéra-Comique en 3 actes, Musique par Lecocq
Puget, dans le célèbre rôle, créé par lui à Paris..........**San Carlo**
Alix Heine, comme il a été joué par elle (Renaissance, Paris)..........**Grazielle**
M. MARTIN..........Chef d'Orchestre

Le bureau de location est ouvert de 10 A. M., à 4 P. M. tous les jours, au magasin de musique de Ph. Werlein, 135 rue du Canal, et du 6 novembre 1882, le contrôle sera ouvert au Théâtre de l'Opéra, rue Bourbon, dans la soirée, à 7 heures. Les portes s'ouvrent à 7 P. M. La représentation commence à 8 P. M.

PRIX DES PLACES:

Soirées d'abonnement:

Premières, loges $8; Parquet $2; Premières, fauteuils $2; Avant scène, secondes, $6; Baignoires $6; Secondes $1 50.
Troisièmes, réservées, 75 cents; Admission, Troisièmes, 50 cents.

Prix des Matinées:

Places Réservées, Premières..........75 cents
" Secondes..........50 cents
Troisièmes, sans réserve..........25 cents

Prix du Dimanche:

Places, Premières, réservées..........$1 00
.. Secondes..........75
.. Troisièmes, sans réserve..........50

28 oct—

SALLE GRUNEWALD.

Samedi, 4 Novembre, à 8 heures du soir

Premier concert du Pianiste-Compositeur
GUSTAVE SATTER,
DE PARIS.

Places réservées $1 50 au magasin Grunewald, 127 rue du Canal.
Prix d'entrée—UN DOLLAR.
On trouvera le programme chez Grunewald.
29 oct—2, 3, 4 nov

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon.

TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,
Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
21sept—6m

AVIS.

Le public est respectueusement informé que le **Tirage de la Loterie au Bénéfice de l'Ancien Asile Touro** aura lieu au

MINERVA HALL,

Le MERCREDI, 8 Novembre 1882, à 6 heures du soir.

Le tirage sera sous la direction de Messieurs F. HOLLANDER, Président, Adolph Schreiber, J. Hassinger, E. A. Palfrey, M. J. Hart.

On peut obtenir des billets en s'adressant à n'importe quel membre du susdit comité jusqu'au jour du tirage.
26 oct—8 nov SIMON COHN, Secrétaire.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1an

Association de Mariage —DU— CROISSANT

123 **RUE GRAVIER.**—Pas d'assessement pour six mois. Venez au bureau de l'Association pour de plus amples renseignements. Des certificats de $1200, $2000 et $3000 sont émis, payables à l'époque du mariage.
25 juil—1 an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis.
J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

ATTENTION!

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

POUR la convenance des contribuables, il a été conclu des arrangements grâce auxquels toutes les taxes des années 1880, 1881 et 1882 actuellement en cour peuvent être payées, avec l'intérêt et les frais au département des finances.

Avis est donné qu'à dater de LUNDI, 30 octobre 1882, tous les susdits paiements devront être faits, directement au département des finances et non, comme autrefois, aux constables des cours de la ville.

Toutes les personnes qui ont fait des paiements mais n'ont pas obtenu, du département, leurs comptes de taxes, devront réclamer ceux ci, immédiatement, pour que les taxes soient effacées du registre des taxes ainsi que des livres du bureau des hypothèques.

Hotel de Ville, Nlle Orléans, 28 octobre 1882.
B. T. WALSHE,
Administrateur du Département des Finances.
29 oct—1mois

Bureau du receveur de la National Banking Association, 3 1/2 rue Carondelet—Nlle-Orléans, 31 octobre 1882—Les créanciers de cette Association sont avisés qu'ils recevront, sur la présentation du certificat du receveur, à ce bureau, un dividende de cinq (5) pour cent de leurs réclamations. N. W. CASEY,
31 oct—7t Receveur.

Les personnes qui désireraient
—disposer de—
MEUBLES,
vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boite 2599 de la poste de la Nlle-Orléans.
6sept—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Ader, Joseph Célestin	Letanneur, Emile
Augustin, Joseph	Laffont, Peyrdebat
Bouché, Julien	Lacaze, Joseph
Bouché, Pierre	Langa, Baptiste
Berger, Prosper Julien	Martinetty, Jules
Bondier, Jean Baptiste	Mouhé, André Joseph
Beauxis, Jean Marie	Morrejau, Dominique
Brunssu, Léon	Maille, Jean Pierre
Casses, Antoine	Nassans, Jean Jacques
Cadet, Alexis	Nassans, Jean Baptiste
Dupin de St André	Perret, Claude
Dherbecourt, Auguste dit Adrien	Ped lahore, Pessy Anselme Sylvain
Dupont, Pierre Benjamin	Quirin, Joseph
Escudé, Gabriel	Real, Edouard Victor
Fleitas, Pierre Gabriel	Rialland, Joseph
Fariarie, Léon	Rigé, Jean
Grand, François	Richard, Constant Alfred François
Guillet, Joseph	Schmit
Giatrou Kaspar, François Victor	Stephanna, Jean Bernard
Geoffé, Victor Roiland	Sommerstasen, Révi Valentine
Hans, Charles	Sanveterre, Mathieu
Herbelin, Clet Théophile	Tajague, Louis
Justrabe, Prosper	Zulberti, Nicolas

Le Consul Général de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
La Nlle-Orléans, le 1er novembre 1882.
1er nov—

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique DE BIDWELL.

☞ La Presse de la Nouvelle-Orléans est unanime à reconnaître M. JAMES O'NEILL comme un des plus grands acteurs de l'époque.

En conséquence du magnifique succès de
M. JAMES O'NEILL
Dans sa nouvelle comédie-drame par Dazey, intitulée:
AN AMERICAN KING,
Elle sera répétée
Mercredi, Jeudi et Vendredi Soirs, Novembre 1, 2 et 3;
Et aussi Mercredi et Samedi en Matinées.

Samedi soir, 4 novembre, une seule soirée,
JAMES O'NEILL
Paraîtra dans son grand rôle de
JEAN RENEAUD, dans
A CELEBRATED CASE.

Dimanche, 5 nov. 1882—M. J. A. Stevens, dans son succès de deux continents, UNKNOWN (A RIVER MYSTERY). 1nov—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Dimanche, 29 Octobre—Matinée comme d'habitude.

FUN IN A BOARDING SCHOOL, avec M. JOHN E. INCE, dans son original création, Professeur Jeremiah Gimcrack, LL. D., D. D. S., D. D., secondé par la charmante actrice et vocaliste, Mlle Lisetta Ellani et une compagnie fort bien choisie, consolidée dans les plus grands divertissements, extrêmement gaie, vraiment innocente, charmante musique, le tout très-comique, Concert Musical en deux actes, par Charles P. Brown, dans une quantité de comédies, New et Mirthful Specialities, musiques choisies, Pleasing Ballads, chants comiques, duos et trios, Witty Dialogues, Fanny Saying et Doings, combinés dans un MELANGE OF MIRTH AND MELODY, sous la direction de Louis M. Meyer

Dimanche, 5 Nov—Mlle Jeffreys Lewis dans LA BELLE RUSSE. 29oct—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton....Propriétaires et directeurs.
Inauguration de la saison de 1882 et 83.
UNE SEMAINE, commençant
Dimanche soir, 29 Octobre. Matinées le Mercredi et le Samedi,
On pourra s'y procurer des sièges réservés, à raison de 75 cents.

La compagnie Dramatique de **BROWN & LENNOX**, dans le fameux et émouvant drame américain, en 4 actes, de Bartley Campbell,

MY PARTNER,

dont l'exécution a fait, en une seule soirée la renommée de son auteur.—N. Y. Herald

Et jouée par la magnifique troupe qui a assuré le succès à cette œuvre partout où elle l'a représentée.

Devant arriver prochainement MARION ELMORE. 26 oct—

AUTOMNE ET HIVER DE 1882.

T. C. PORTEOUS,

133 - - rue du Canal - - 133
(Batisse Touro.)

Déballe en ce moment les dernières nouveautés consistant en

Soieries et Satins Brochés.

EFFETS OTTOMANS,

ETOFFES POUR ROBES ET COSTUMES,

En Laine française et anglaise.

DENTELLES, GANTS, &c.
29 oct—

Vêtements! Vêtements!

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal,

Le public est cordialement invité à venir examiner nos

MODES NOUVELLES

Aussi riches que complètes en

Vêtements d'Hommes et de Jeunes Garçons,

CONSISTANT EN:

Habillements complets avec paletots, en diagonale noir, avec devant en soie;
Habillements complets avec paletots, en diagonale noir, devant en soie, avec quatre boutons;
Habillements complets, avec paletots, en diagonale noir, devant en soie, coupe Prince Albert;
Habillements complets, avec paletots, en diagonale bleu, à 4 boutons;
Habillements complets, avec paletots, en diagonale noir, à dessins circulaires;
Habillements complets, avec sacs, en diagonale noir, à dessins circulaires, avec devant en soie.

AUSSI: Un immense assortiment de beaux lainages fantaisie, de sacs et paletots en casimir et chevrot.

Nous avons beaucoup ajouté à nos magasins et organisé un département distinct pour les

Vêtements de Jeunes Garçons et d'Enfants.

Dans ce but nous n'avons épargné ni peine ni argent. Notre fabrication se recommande par son bon goût et toutes nos confections sont irréprochables.

Nous sollicitons les commandes de la campagne.

Echantillons et instructions pour prendre soi-même sa mesure envoyés sur demande et sans frais. 19oct—

Charbon de Pittsburg.

CHAS. GAULON, bureaux 85 Vieux Bassin près Tremé, et à l'encoignure Champs Elysées et Chartres.
Vend le charbon aux prix suivants:
Délivré par 500 barils à 40 c. par baril.
Délivré par 50 barils à 42 1/2 par baril.
Délivré par 10 barils à 45 c. par baril.
L'on prend les ordres pour toutes la saison au même prix. 1oct—2m—DMaJ

CHARBON

Helena et Montevallo

Ces deux qualités de charbon proviennent des mines de

L'ALABAMA.

On les emploie pour l'usage de la maison et de la cuisine. Ce charbon a beaucoup de rapports avec le Cannel anglais; il s'enflamme aisément, brule facilement (quoique lentement) et se réduit intégralement en cendres; il n'émet pas d'odeur et ne pétille pas. Il est supérieur au charbon Pittsburg pour tous les usages domestiques.

Adressez vos commandes à

A. C. DANNER & CIE,
54 rue Carondelet,
Et au Vieux Dépôt Pontchartrain, coin Champs Elysées et Victoire. 27 oct—au8jv

EN se référant à l'annonce ci-dessous, je préviens mes amis et le public en général que je continue le même genre d'affaire en mon nom au vieux stand Felger, No 29 rue des Magasins, avec un grand stock entièrement nouveau.

M. SCHWARTZ.

Nouvelle-Orléans, 21 oct. 1882.
22 oct.—

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

Véritable avoine du Texas dite: Red Rust Proof Oats,

A vendre en quantités à la convenance des acheteurs.

JOHN T. GIBBONS & CIE.,
MARCHANDS DE GRAINS,
27oct—1m Coin des rues Peters et Poydras.

Bureaux de la Louisiana Oil Co.—L'Election annuelle de Sept (7) Directeurs de cette compagnie aura lieu dans ces Bureaux, **No 76 Rue Baronne, le Lundi 7 Novembre 1882** de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
A. C. LANDRY, Secrétaire. J. A. DeBLANC, Président.
29 oct au 6 nov.

Ayer's Hair Vigor,

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS LEUR VITALITÉ ET LEUR COULEUR NATURELLE.

C'est une préparation des plus agréables qui est tout à la fois inoffensive et effective pour la conservation des cheveux. Elle donne, avec l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux rouges gris, d'une teinte légère ou passée, une riche couleur brune ou très noire, comme on peut le désirer. Par ce moyen les cheveux clairs s'épaississent et il est remédié souvent, non toujours cependant, à la calvitie. Le **Hair Vigor** arrête immédiatement la chûte des cheveux et donne lieu à une nouvelle croissance dans tous les cas où les glandes ne sont pas détériorées; tout en donnant aux cheveux malades, faibles et cassants, ou autrement malades, une vitalité, une force et une souplesse extraordinaires.

Le **Vigor** nettoye le cuir chevelu, guérit et empêche la formation de la crasse et de la teigne; et par ses vertus rafraîchissantes, stimulantes et adoucissantes, il fait passer la plupart des humeurs et des maladies particulières à la peau du crane, la tenant fraîche, propre et douce, conditions avec lesquelles les maladies du cuir chevelu et des cheveux sont impossibles.

COMME PREPARATION POUR LES CHEVELURES DES DAMES

Le **Vigor** est incomparable. Il est sans couleur; ne contient ni huile ni teinture, et ne salirait pas la batiste la plus fine et la plus blanche. Il répand un parfum agréable et durable, et comme article de toilette il est économique et sans pareil dans son excellence.

PREPARÉ PAR LE
Dr. J. C. AYER & CO.,
LOWELL, MASS.,
Chimistes pratiques et analytiques.

Vendu par tous les droguistes en tous lieux.
20 mai—4

Grande Ouverture —DE— CHAPEAUX MODÈLES,

JEUDI, 26 OCTOBRE,
—CHEZ—
SCHILLING,
157 et 159 Rue Canal.

Les dames sont respectueusement invitées à venir voir les nouvelles modes en

Chapeaux, plumes, Fleurs,

Et autres nouveautés.

Les Départements de Cheveux et Articles de Fantaisie sont aussi complets.

Par de cartes à domicile.
22 oct—1m

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—

Columbian Institute,
195 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.
MLLE H. FITZGERALD,
19sept—6m Directrice.

MEDECINS.

Dr S. J. COURREGE,
RESIDENCE ET OFFICE,
No 260 Rue Claiborne, encoignure Chemin du Bayou.

Consultations, de 8 à 10 A. M., et de 2 à 3 P. M.
Le Dr traite aussi les maladies chroniques.
31 oct—1m

DR. CHS. LANAUX, DENTISTE,

A transporté son cabinet du **No. 86 de la rue Royale,** Chez WASHBURN, le Photographe, **Coin Canal et Passage de la Bourse,**
7 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

Aux Planteurs-Sucriers.
Economisez du combustible,
en faisant usage du

Albany Steam Trap.

C'est un appareil qui renvoie la vapeur condensée des serpentins aux bouilloirs, sans qu'il soit besoin de pompe à cet effet.
A vendre par
JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26 et 28 rue Front,
29 juil—3m Nouvelle-Orléans.

TAPIS.
B. & W. Croner,

Prennent plaisir à annoncer l'ouverture d'un assortiment vaste et choisi de

TAPIS NOUVEAUX

Comprenant des tapis de velours, Bruxelles, Trois plis, Ingrain, etc.;

TOILES CIREES pour parquets, STORES de fenêtres, RIDEAUX de dentelle, NATTES et RUGS Smyrne, Moquet et Bruxelles.

Vaste assortiment; genres nouveaux.

NATTES DE CHINE.

Ils ont aussi déballé une variété choisie de **Marchandises nouvelles pour l'Automne.**

Ils les signalent à l'attention du public.

141 rue du Canal, coin Bourbon.

N. B.—Des échantillons sont envoyés à tous les points, sur application. 1er sept—3m

L'ENTREPRISE,

Moulin à Scie et Fabrique de Chassis, Portes et Fenêtres.

Le plus vaste et le plus complet au Sud.

Samuels & West,

PROPRIETAIRES,
Bureau, coin des rues Bassin et Toulouse; succursale, 32 rue Carondelet.

Chantiers de bois, 97 rue Calliope; coin des rues Bourgogne et St-Pierre; et coin des rues St-Louis et Bassin. Boite 2709 de la Poste.

Un grand assortiment de **Chassis, Fenêtres, Portes, Moulures,** etc., toujours en magasin.

Cabines d'habitations faites sur commande dans un bref délai.

Il est fait une spécialité de la façon des **Meubles de Bureaux, de Magasins et d'Eglises.** Les ordres sont respectueusement sollicités et seront remplis promptement aux prix au comptant, les plus réduits. 1er sept—3m

Mme BONOMO, sage-femme, et méd... pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de fem... Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que [illegible] les femmes et les enfants [illegible] Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon [illegible] en rapport avec l [illegible] Visible à toute heure. Exerçant sa p [illegible] recommande au p [illegible]
15 déc—1 an

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple:

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE L.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 14 Novembre 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,
—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1967 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

VENTES A L'ENCAN

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Maximilian Martin.

No 26—Vingt-quatrième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Plaquemines.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. E. Livaudais, juge de la 24me Cour de District judiciaire, Paroisse de Plaquemines en date du 20 septembre 1882 et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Montreuil, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Amour, Piété et Craps, mesurant 70 pieds 8 pouces de face à la rue Désiré, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied américain, et formant une partie des lots Nos 1 et 2 de l'ilet No 6, sur un plan du dit faubourg déposé au bureau de O. de Armas, notaire en cette ville, conformément à un acte du 29 juin 1831. Ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie résidence cottage en bois, à un étage avec mansarde, ayant un corridor central 5 chambres, en outre de la mansarde, et une cuisine en bois à deux étages dans le fond.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, dans cette partie qui comprenait auparavant une partie de l'habitation Duvalde, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Royale et Dauphine, désigné par le No 1 de l'ilet No 4 sur un plan dressé le 31 mars 1835 par Joseph Pilié, voyer de cette ville et déposé pour référence au bureau de Félix De Armas, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure au pied américain 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur et de façade à la rue Royale, dont il forme le coin des deux rues. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Termes et conditions—Une moitié ou tout comptant au gré de l'acquéreur et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant, les paiements à échéances devront être divisés en billets à la convenance des partis intéressés, les améliorations devront être assurées et les polices transférées au détenteur des billets. Les taxes sont toutes payées. Un dépôt satisfaisant au comptant sera exigé des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant T. W. Collens, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7oct—7, 14, 21, 28—4, 11nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence centrale, coin S. O. des rues Julie et Dryades,
Dans l'affaire de Alphonse Baudean vs Alex. H. Dufilho et autres.
No 5693—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente pour effectuer un partage.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, encanteurs—Bureau: No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en cette ville sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant en congé, signé le 11 septembre 1882, et rendu dans l'affaire ci-dessus pour effectuer un partage, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

La résidence en bois, à deux étages avec mansarde, bien confortable et centralement située, formant le coin S. O. des rues Julie et Dryades, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Dryades et Remparts et Triton Walk. Le lot, d'après un plan tiré par A. D. Young, voyer, en date du 7 mars 1862, déposé au bureau de James Graham, notaire en cette ville, mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur et façade à la rue Dryades de 62 pieds 7 pouces, et une largeur dans le fond de 25 pieds, s'étendant à une allée commune de 3 pieds de large à son usage. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, désigné par le No 248 de la rue Julie.

Termes et conditions—1/3 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection du billet; les améliorations devront être assurées et les polices transférées au détenteur du billet, l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1882 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 oct—7.14.21.28 4.11 nov

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Louis Philippe Delachaise vs. John A. Devany et Martin M. Devany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 15 novembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains terrains ensemble avec toutes et particulièrement les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement la ville et paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'ilet numéro vingt-trois, borné par les rues Bacchus, Apollo et Delachaise et l'Avenue Louisiane, les dites terrains sont désignés par les numéros Onze et Douze sur un plan original du faubourg Plaisance et Delachaise et sont aussi désignés par les mêmes numéros d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, le dit plan est annexé pour référence spéciale à un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871 et mesurent, conformément au dit plan original, chacun, trente-deux pieds de face à la rue Bacchus sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

2° Deux certains terrains ensemble avec toutes et particulièrement les droits, voies, servitude, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement ville et paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'ilet numéro vingt-trois, borné par les rues Bacchus, Apollo et Delachaise et de l'Avenue Louisiane. Les dits terrains sont désignés par les numéros Treize et Quatorze sur un plan fait par Louis H. Pilié, en date du 18 octobre 1871, annexé à un acte de vente du plaignant au défendeur ci dessus, passé pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871, conformément au dit plan, les dits terrains mesurent chacun, au pied américain, trente-cinq pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No Treize forme l'encoignure des rue Delachaise et Bacchus.

Les dits terrains ci-dessus forment une partie des quatre terrains désignés sur le plan original du faubourg Plaisance et Delachaise par les numéros Treize, Quatorze, Quinze et Seize, et sont désignés en outre par les mêmes numéros d'après un plan de J. A. D'Hemécourt, député-voyer de ville, le dit plan est annexé au dit acte de dépôt, passé pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871 pour référence spéciale.

3° Deux certains terrains ensemble avec toutes et particulièrement les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement ville et paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'ilet numéro vingt-trois, borné par les rues Bacchus, Apollo, Delachaise et l'Avenue Louisiane. Les dits terrains sont désignés par les numéros Quinze et Seize, d'après un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 18 octobre 1871, annexé pour référence à un acte de vente du plaignant au défendeur ci dessus, passé par devant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871, conformément au dit plan, les dits terrains mesurent, au pied américain, chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles.

Les dits terrains ci-dessus décrits forment une partie des quatre lots de terre désignés sur le plan original du faubourg Plaisance et Delachaise par les numéros Treize, Quatorze, Quinze et Seize et sont en outre désignés par les mêmes numéros d'après un plan de J. A. D'Hemécourt, député-voyer de ville; le dit plan est annexé au dit acte de dépôt passé pardevant Jas. Fahey, notaire, le 21 octobre 1871 pour référence spéciale.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par le défendeur ci-dessus par achat du plaignant ci-dessus, conformément aux trois différends actes passés pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 oct—14, 21, 28—4, 11, 15nov.

Marie Robert vs Mme M. Doussan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6712.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 7 novembre 1882, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Ursulines, St Philippe et Royale; le dit terrain mesure trente-cinq pieds de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, et étant la même propriété que la défenderesse Mme Mathilde Doussan a acquise en vertu d'un partage exécuté pardevant And. D. Doriocourt, alors notaire en cette ville, le 12 mars 1869.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet, étant composée de la profondeur d'un certain lot de terre qui mesure, au pied français, trente-cinq pieds de face sur la dite rue de Chartres sur une profondeur de cent vingt pieds, et anciennement appartenant à Mme Emilie Trozier, épouse d'Edmond Soniat. Laquelle dite portion de terre qui est ainsi formée commence sur la ligne du fond dudit lot et s'étendant vers la rue Chartres, mesurant au pied américain vingt-et-un pieds de face à chacune des lignes du côté dudit lot sur une profondeur égale à toute la largeur du dit terrain qui est de trente-cinq pieds au pied français, ou trente-sept pieds et quatre pouces plus ou moins au pied américain.

Et étant la même propriété qui a été acquise par ladite défenderesse Mme Mathilde Doussan de Mme Elizabeth Ravet, veuve de Pierre Pélanne, par acte pardevant Onésiphore Drouet, alors notaire en cette ville, en date du 12 juin 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7oct—7 14 21 28 nov 4 7

Compagnie ancienne et sure du Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.
JAMES M. ROBINSON, directeur.
Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne 12mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magnifique terrain avec résidence rue d'Amour, maintenant Remparts, No 367.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 novembre 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues des Remparts, St Antoine, St Claude et Colombus, mesurant 40 pieds 10 pouces de face à la rue des Remparts, 60 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 157 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue St-Antoine et 160 pieds 6 pouces sur l'autre ligne vers la rue Columbus. Ensemble une maison basse ayant 4 chambres, 1 cabinet et galerie, cuisine haute de 4 chambres, cour carrelée, jardin, puits, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant ou davantage à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit, en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Le dépôt d'usage de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant John Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. 29oct—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte d'un premier acquéreur.

Emplacement convenable pour un magasin d'épiceries ou de marchandises sèches, formant encoignure aux rues Royale et Paix, à un ilet de la rue de l'Esplanade.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 novembre 1882, il sera vendu, à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, pour le compte et risque à la folle enchère de **Madame Gustave Bismrich**, acheteur pour **Madame Veuve George Egli**, qui ne s'est point conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le cinq du mois d'août 1882, de la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Paix, dans l'ilet borné par les rues Royale, Paix, Chartres et Français, mesurant 34 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue de la Paix sur une profondeur et façade à la rue Royale de 96 pieds 10 pouces plus ou moins.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets avec auvent sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c, &c. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24.28—1,2,3,4 nov

"Vente pour effectuer un partage."

No 3388—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Clery Veran et son épouse.

Maison double en bois à deux corps de logis faisant face à la Grande Route St-Jean.

Maison en bois près de la rue de l'Esplanade, faisant face au Bayou St-Jean et attenant à la porte de péage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 25 novembre 1882 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1882, signé par l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 dans l'ilet compris entre les rues Grande Route St Jean, Floride, Encampment et Fauvage, mesurant 30 pieds de face à la Grande Route St Jean, même façade à la rue Floride, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble une maison double en bois ayant quatre chambres, cuisine double avec galerie et deux cabinets, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, sur la rive droite du Bayou St Jean, désigné par le No 8, mesurant 33 pieds 7 pouces 2 lignes de face au dit Bayou St Jean 33 pieds 8 pouces de large sur la ligne du fond, 111 pieds 7 pouces de profondeur, du côté de la rue de l'Esplanade et 109 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble une maison en bois, ayant trois chambres de file et galerie sur le côté, cuisine, hangar, etc. etc.

Voir les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets divisés par coupons, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Le dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs.
24 oct—24,28,4,11,18,25 nov

Vente à douze mois de crédit.

Propriété de valeur dans le 4ème District, rue Félicité No 326.

Succession de John Ross.

No 6582 Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 11 novembre 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 septembre 1882, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Félicité, Baronne, St. André et Dryades mesurant 30 pieds de face à la rue Félicité, 166 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne, 70 pieds de profondeur sur la ligne opposée, [illegible] 9 pieds 3 pouces 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 70 pieds [illegible]. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, un cottage en bois de quatre chambres, citerne, une grande cour à six places, magasin de fourrage, porte cochère, &c. &c.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur fournira un bon pour le montant du prix de l'adjudication, avec une sécurité bonne et solvable à la satisfaction de l'administrateur, et fait payable à douze mois de crédit du jour de la vente, et portant intérêt à raison de huit pour cent par an de date à échéance jusqu'au parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet notaire, aux frais des acquéreurs.
25 oct—25,31—1 11 nov

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et bien situées dans le Troisième District.

L'emplacement bien connu No 57 rue des Champs Elysées, occupé pendant plus de 30 ans par James Gibney, Entrepreneur de Pompes Funèbres, et maintenant occupé par M. François Dufrêche, pour le même genre d'affaires.

La jolie résidence cottage No 75 rue Enghien.

La maison à deux étages No 496 rue Casacalvo.

Vente pour effectuer un partage entre héritiers.

Mme J. Markey et als. vs. Mme William Hannon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E, No 5,685.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureaux No 56 rue Royale.—SAMEDI, 11 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 28 juin 1882, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire de Mme J. Markey vs. Mme William Hannon, les propriétés ci dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues Champs Elysées, Chartres ou Moreau, Royale ou Casacalvo et Marigny et désigné par le lot No 93 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure au pied américain, selon un plan particulier dressé par C. A. De Armas, député voyer général, en date du 4 mai 1860, 54 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 155 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne plus près de la rue de Chartres et 155 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté opposé.

Les améliorations comprennent une maison à un étage contenant une grande salle, 2 chambres, 2 cabinets, galerie, etc; une cuisine à deux étages contenant 3 chambres à l'étage inférieur et 3 à l'étage supérieur, 2 hangars, 1 écurie pour 10 chevaux, cuve, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 31 décembre 1884, au taux de $300 par an payable mensuellement à raison de $25 par mois avec le droit et le privilège au locataire à l'expiration du dit bail de le renouveler pour 5 ans de plus aux mêmes termes et conditions.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Enghein, Royale ou Casacalvo, Port et Dauphine ou Grands-Hommes, mesurant 20 pieds de face à la rue Enghein sur 57 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Castaing & Celles, architectes, le 4me jour d'août 1866 et déposé pour référence en l'étude de Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à un étage recouverte en ardoises, contenant 2 chambres, 1 cabinet, cuisine contenant 1 chambre, cuve, lieux d'aisance et hangar. La cour ainsi que l'allée sont briquetées.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale ou Casacalvo, Espagne, Chartres ou Moreau et Poëte, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale ou Casacalvo, sur 98 pieds de profondeur entre lignes parallèles et au pied américain.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages ayant 2 chambres à l'étage inférieur et 2 à l'étage supérieur, cuve et lieux d'aisance.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert des polices aux vendeurs. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 oct—7,14,21,28,4, 11 nov

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District.

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, et tenant aux écuries de Rillieux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras et No 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Nos 182 et 184 rue Franklin, entre Lafayette et Poydras, maison en bois à deux corps de logis.

No 340 rue Ursulines, entre Johnson et Galvez, belle résidence en bois à deux étages.

No 49 rue Decatur, entre Bienville et Douane, magasin en briques à trois étages, maintenant occupé par MM. S. Pablo & Co.

Coin Bienville et Bassin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No. 5.701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 11 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles; en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, en date du 30 septembre 1882, je procéderai à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Gravier, Remparts et Perdido, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 99 pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdido et à peu près 25 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, retirée de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres cuve, waterworks, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisances, etc, touchant à l'écurie de Rillieux et porte le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Lafayette et Poydras, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces avec une allée en commun dans le fond ouvrant sur la rue Lafayette.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec quatre chambres et deux cabinets, cuisine avec quatre chambres, cuve, lieux d'aisance, etc, et portant les numéros municipaux 182 et 184 de la rue Franklin.

3° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Liberty, Howard et Perdido, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, 30 pieds 6 pouces 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 110 pieds de face à la rue Liberty.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, formant l'encoignure des rues Poydras et Liberty, divisée en deux corps de logis, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres faisant face à la rue Liberty, et en outre une autre bâtisse en bois portant le No 114 de la rue Liberty, ayant 4 chambres, cuves, lieux d'aisance, waterworks, etc. Les chambres de l'encoignure sont occupées par un marchand de fruits et d'huîtres.

Deuxième District.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Bassin, Franklin et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bassin sur 65 pieds 10 pouces 5 lignes de face et profondeur à la rue Bienville.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec 3 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt huit pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par P. Bellocq, comme épicerie et café une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuve, gaz, lieux d'aisance, etc.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Bienville, Chartres et Douane, mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Decatur sur 74 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, occupé par MM. S. Pablo & Co. et cette propriété porte le No municipal 49 rue Decatur.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Ursulines, St. Philippe, Galvez et Johnson, mesurant, au pied américain, 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 100 pieds

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages, ayant à l'étage inférieur salon, salle à manger corridor sur le côté deux chambres et cabinet et galerie; au second étage, une bâtisse en bois à deux étages attenant au corps principal de logis, ayant quatre chambres, une cuisine, galerie, cuve, lieux d'aisance, etc. le tout en bon ordre.

Cette propriété porte le numéro municipal No 340 rue des Ursulines.

Conditions comptant.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues ou exigibles en 1882.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.
7 oct—7 14 21 28—4 11 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de valeur, rue Gravier, formant le coin des rues Fulton et Front.

Trois beaux cottages à double corps de logis, No 128 et 130 Louisiana Avenue, près de la rue des Magasins.

Sept emplacements de choix pour bâtir, au coin des rues Bordeaux et Constance.

Une résidence confortable, à deux étages, No 150 rue Seconde, entre Laurel et Constance.

Résidence désirable à deux étages, No 39 rue Ste-Marie, entre les rues Fulton et Rousseau, à l'encan, à long terme.

Succession de Joseph Cohn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6108.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 25 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'encan, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Commune, mesurant 24 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Fulton sur 24 pieds 2 pouces et 5 1/2 lignes face à la rue Front sur 120 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot attenant et 122 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur sur la rue Gravier; le dit terrain faisant face à trois rues.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Nun, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Religieuses, Rousseau et Félicité, désigné comme No 4 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à 2 étages, couverte en ardoises, ayant à peu près 10 chambres, cuve, hangar, lieux d'aisance, etc., et porte le No municipal No 39 de la rue Ste-Marie.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, Laurel et Live Oak, désigné par le No 9 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Seconde sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 10, et 111 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 8.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à 2 étages, couverte en ardoises, ayant 9 chambres avec installations de gaz, chambres à bain, 2 cuves, galeries, hangar et un joli jardin en face de la résidence.

4° Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Magazine et Constance et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois jolis cottages doubles couverts en ardoises, chaque cottage ayant 6 chambres avec installations de gaz; cuves, etc.

Ces cottages portent les Nos 128 à 138 de l'Avenue de la Louisiane.

5° Sept terrains, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés sur un plan de L. Surgi, en date du 2 janvier 1837 comme les Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ilet No 21, borné par les rues Magazine, Valence, Live Oak et Bordeaux; les lots 7, 8, 9, et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 99 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 10 forme l'encoignure des rues Live Oak et Bordeaux, les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur; ensemble avec toutes les clauses usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer la collection, et les polices d'assurance transférées.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en outre du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1882.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
25 oct—25,26 4,11,18,25 nov

GRAND DEBALLAGE d'Articles pour la Toussaint.

LA MAISON
Vve J. SCHWEITZER,
166.........**RUE ROYALE**.........166

VIENT de recevoir par le steamer "Dupuy-de-Lôme, un très grand assortiment d'ornements pour tombeaux. Une quantité très variée de Couronnes en perles, en immortelles, en fleurs artificielles, etc., etc. Le tout sera vendu à très bon marché.

Pensées, violettes et blanches, à 15c la douz.
Papier noir glacé, à 70c la main.
On fait aussi des Bouquets sur commande.

J'invite mes amis et le public en général à venir visiter avant de faire leurs achats.
15 oct—1m

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée dans le Premier et le Second District.

Rue Bourbon, entre Douane et Bienville—Second District.

Coin de la rue D'Hémécourt et de l'Avenue Carrollton.

Propriété améliorée à la Grand'Ile, Paroisse Jefferson.

Machine pour établissement de Teinturerie, Objets Mobiliers, Etc.

Succession de Marie Roy Marmier, femme de F. F. Randon—No 6581.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 25 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. H. L. Lazarus, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 20 octobre 1882, pour le compte de la dite succession, les propriétés foncières et les objets mobiliers suivants, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourbon, Bienville et Dauphine et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles au pied américain, d'après un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, le 15 mars 1852 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville; avec la propriété il sera vendu tous les meubles qu'elle contient et aussi les marchandises qui sont sur les lieux, comprenant machine à vapeur, machine à soufre, machine centrifuge, rouleaux, tables, baquets et autres articles pour un établissement de teinturerie.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros trois et neuf de l'ilet No 45 qui est borné par les rues Ulloa, Salomon et d'Hémécourt et l'Avenue Carrollton, sur un plan par L. Bezenstein, anciennement voyer, en date du 24 février 1860. Le lot No 3 mesure, selon le dit plan, 33 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 9 forme l'encoignure de la rue D'Hémécourt et de l'Avenue Carrollton, et mesure 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur et façade à la rue D'Hémécourt de 124 pieds 11 pouces et 4 lignes, et 121 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10.

3° Un terrain situé à la Grand'Ile, dans la paroisse Jefferson, mesurant 60 pieds de largeur sur une profondeur de 150 pieds, borné au N. E. par la terre de Pierre Chigherzoli, au S. E. par la terre de Fidel Cotta et au N. O. par la terre de Eugène Houlné.

4° Deux portions de terre indivises situées à la Grand Ile, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat désignées par les Nos 32 et 33, sur un plan dressé par P. N. Judice, ingénieur civil, en date du 6 janvier 1866 La portion de terre mesure un arpent de face à la Baie Caminada et une façade de même dimension au Golfe du Mexique moins la portion vendue, maintenant appartenant à A. H. Pitre, Charles Johnson et Joseph Johnson, est bornée sur un côté par la propriété de J. F. Kranz et l'autre côté par la terre maintenant ou anciennement appartenant à J. P. Kennedy

Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites, ensemble avec tous les effets mobiliers de quelque nature qu'il soit et qui se trouvent sur les lieux, seront vendus avec les dites propriétés.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 oct—21,22,28—4,11,18,25 nov

Une Propriété améliorée d'encoignure de valeur dans le Deuxième District, formant l'encoignure des rues Marais et Dumaine.

Succession de Martin Jung ou Young et Margaretta Ammer sa femme de premières noces et femme des deuxièmes noces de Ludwig Raymond.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 6480

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 4 novembre 1882, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un jugement signé et rendu le 27 Septembre 1882 par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en remplacement de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, formant une partie du lot désigné par le numéro un dans l'ilet No 51, borné par les rues Marais, Dumaine, Tremé et St-Anne, le dit lot formant l'encoignure des rues Dumaine et Marais, mesurant 21 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Marais sur 100 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds sur la rue Marais.

Les améliorations comprennent une maison en bois, retirée de la rue avec 4 chambres, waterworks, cuve, hangard, et l'encoignure est un dépôt de bois et autre bâtisses, etc., etc.

Conditions—comptant à la vente.

Acte de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 Sept—oct. 7 14 21 28—nov. 4

Coin de valeur pour affaires. Magasin et résidence en briques, à deux étages, coin Tremé et Bienville, Second District.

Succession de Barthélemy Antony—No 3361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur, Bureau 46 rue Royale, SAMEDI, 18 novembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 août 1882, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Marais, Tremé et Douane, désigné par le lot No 4 dans l'ilet 26 sur un plan fait par J. Communy déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, notaire, le 31ème jour de décembre 1841, ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur entre lignes parallèles, et façade à la rue Tremé de 119 pieds ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Etant la même propriété acquise par achat de Louis Neil, le 3me jour de mars 1866 conformément à un acte passé pardevant Edward G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, ayant deux magasins au rez de chaussée donnant sur la rue Bienville, quatre chambres à l'étage supérieur, avec galerie de devant sur le côté et derrière, et maintenant occupée comme café, confiserie et magasin d'épiceries; une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres à chaque étage, galerie devant et derrière; lieux d'aisance dans la cour de devant et celle de derrière, 2 cuves, etc., etc.

Termes et conditions Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant F. D. Seghers, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28 nov4 11 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Julia Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6464—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wilts, administrateur public de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
31oct—4 9 nov

Succession de Mme Vve Knockhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6288—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. P. Guinault, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
31 oct—31, 4, 9 nov

Succession de Luca Scurich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6796—Division C Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Michel Zar, exécuteur testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 oct—26. 31, 4 nov

Succession de Robt. Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6849—Division E—Attendu que P. S. Wilts, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robt. Cragg, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 oct—26 31 nov4

Aux Fabricants de sucre de canne et de sorgho, aux Brasseurs, etc.,

BISULFITE DE CHAUX DE
1851 - BONNABEL - 1882

Trente et une années de succès ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre Bisulfite sur tous les agents antiseptiques ou décolorants, et sur tout agent de défécation quelconque qui ait jamais été employé pour traiter le **jus de canne.** Tous les Brasseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à

H. BONNABEL,
3 oct—2m 37 North Peters street.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE DES REMPARTS.

Belle résidence à deux étages et à deux corps de logis No. 265 rue des Remparts entre la rue des Ursulines et le Chemin du Bayou

Succession de Veuve Philippe Lanaux, No 6556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 18 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, siégeant à la place de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E maintenant en congé, en date du 10 octobre 1882, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Second District de cette ville, anciennement appelé le faubourg Tremé, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Ursulines, Bayou et St-Claude, étant une partie du terrain primitif désigné par le numéro Quarante et un, sur un plan dressé par le voyer de ville, en date du 13 juin 1810 et annexé à l'acte No 464 passé dans la même année et se trouvant parmi les archives de Michel de Armas, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de cent vingt pieds d'un côté et de cent vingt pieds six pouces et six lignes sur l'autre côté les lignes du fond mesurant 40 pieds 6 pouces et 9 lignes et mesurant d'après un plan de A. Tolédano daté N. O. 5 octobre 1882 au pied américain trente-neuf pieds à la rue des Remparts sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes d'un côté, cent vingt-huit pieds cinq pouces et sept lignes de l'autre côté la ligne du fond mesurant quarante-huit pieds, plus ou moins, laquelle propriété est sujette à une rente de terre en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans de six pour cent sur un capital de huit cent cinquante-cinq piastres qui devra être assumé par l'acquéreur et qui est la même propriété acquise par feue la dite veuve Philippe Lanaux par achat de G. Lanaux, conformément à un acte passé par devant Octave de Armas, notaire en cette ville, le sixième jour de juillet 1855

Les améliorations comprennent une belle résidence de famille à deux étages et à deux corps de logis, désignée par le No 265 rue des Remparts, ayant à chaque corps de logis un salon double, salle à manger et galerie au premier étage et 3 chambres et galerie au second étage, une cuisine en briques à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, cour pavée, cuve, hangar, &c &c.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur divisés en coupons, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acte de vente devant être passé pardevant Chas G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur, et devant aussi renfermer toutes les clauses usuelles relatives au paiement de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et ainsi qu'à l'assurance et au transfert de la police.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication la susdite rente de terre en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans pour la somme de Huit Cent Cinquante Cinq Piastres, avec intérêt du 1er octobre 1882, les taxes d'Etat de 1882 et le paiement du terme non expiré de la police d'assurance; un dépôt au comptant de dix pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 oct—14 15 17 21 28—4 11 18 nov

Résidence élégante pour famille Coin des rues Prieur et Dumaine.

Maison et terrain dans le fond de la susdite encoignure sur la rue Prieur, entre Dumaine et St Philippe.

Succession de Charlotte Coralie Bellocq, épouse décédée de P. G. Gibert.

No 4176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 18 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882 et signé le 19 mai 1882 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Prieur, St Philippe et Johnson, formant le coin des rues Dumaine et Prieur et désignée par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilie architecte, le 19 mai 1882 et mesurant au pied américain 75 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 129 pieds 5 pouces et 1 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 129 pieds 5 pouces 1 ligne, une largeur dans le fond de 76 pieds 4 pouces et 5 lignes et une autre profondeur sur une ligne oblique s'étendant vers la rue St Philippe de 63 pieds 3 pouces 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond s'étendant parallèlement à la rue Dumaine de 150 pieds 1 pouce 7 lignes.

Les améliorations comprennent une belle résidence de famille bien bâtie, en bois, à deux étages et recouverte en ardoises, avec balcons en fer et couvertures sur les deux rues Dumaine et Prieur et contenant au 1er étage un grand corridor, salons doubles avec portes à coulisses, boudoir, salle à manger avec office, cuisine et 2 autres chambres, cave et grande galerie de côté, avec escalier, fenêtres, et au second étage 5 chambres à coucher, 2 boudoirs et corridor dans le corps de logis principal et 4 chambres à coucher et cabinets avec galerie dans l'aile, escaliers et lieux d'aisance dans la bâtisse en bois sur le côté.

La maison est parfaitement finie, avec corniches et pièces de centre avec devants de cheminées en marbre dans les salons et la salle à manger et le gaz partout. Il y a aussi sur le terrain une bâtisse à un étage contenant chambre à bain chambre pour emmagasiner le bois et le charbon, aussi une grande chambre à laver, poulailler, remise, écurie et chambre à fourrage, 4 grandes cuves, puits avec pompe, etc.

Le jardin, très spacieux, est arrangé avec goût et comprend des plates bandes, cercles et dessins et est orné d'un grand nombre d'arbres projetant de l'ombre, de plants de fleurs, il y a un kiosque et une serre. Les deux cours sont briquetées [illegible]

2° Un autre terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District et carré d'ilet contigu au précédent à l'arrière désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilie susdit, le 19 mai 1882, et mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 150 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la rue Dumaine, et de 149 pieds 6 pouces et 6 lignes de l'autre côté, celui de la rue St Philippe, et une largeur dans le fond de 31 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue et ayant 4 chambres et une bâtisse attenante de 2 chambres, aussi une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes lieux d'aisance, etc. etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans, en billets d'acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lieu de vendeurs, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non-paiement à la maturité.

Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour le montant ou montant dû et le transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, et sera de plus requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire aux frais des acquéreurs.
14 oct—14 17 21,28—nov 4,11,18.

Propriétés améliorées, de très grande valeur, dans le Second District.

Rue Ste-Anne, entre Galvez et Johnson.

Rue Ste-Anne, entre Villeré et Robertson.

Succession de Jean Bazax.

No 5394—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 25 novembre 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1882, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Villeré, Robertson et Dumaine, d'après un plan de J. Pilié, en janvier 1856, dans les Registres de F. de Armas, alors notaire en cette ville, lequel lot mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur à peu près 93 pieds plus ou moins de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Galvez et Johnson, le dit lot mesurant 26 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue Johnson, [illegible] Anne diminuant ainsi encore la largeur du dit lot et finalement 17 pieds sur une autre ligne de profondeur s'étendant obliquement de la fin de la ligne décrite, en dernier lieu jusqu'à sa jonction avec la ligne du fond; le tout d'après un plan attaché à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 30 juin 1854 et supposé être une vente du dit lot par Christoval Morel à Mme A. Lange, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Avec le consentement du co-propriétaire de l'autre moitié indivise de la propriété décrite en second lieu, toute la propriété sera vendue sujette aux mêmes termes et conditions.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un an pour billets de l'acquéreur portant intérêt aux taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour leur pleine valeur jusqu'au dernier paiement final du billet et transférer les polices d'assurance au détenteur et aux détenteurs du dit billet et enfin payer cinq pour cent en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie du dit billet. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21oct—21 22 24 28—4, 11, 18, 25nov